

les mêmes démonstrations. Ensuite, les élèves exécutent sur les ardoises les figures de leurs cartes-modèles, pendant que le maître leur en donne l'exemple sur le tableau en dictant clairement chaque ligne. Enfin, le maître, quand il le juge à propos, fait exécuter de mémoire les dessins des cartes-modèles ou en dicte de nouveaux. On comprend que les cartes-modèles suppléent à l'exécution plus ou moins imparfaite du maître, de même que les cahiers d'écriture ordinaires ; il lui suffit de reproduire les figures assez bien pour que les élèves sachent ce que c'est. Sa tâche principale est, non pas de dessiner bien, mais d'expliquer clairement toutes les figures dans leurs plus petits détails. Il adopte pour cela, quant au mode de travail, la méthode *simultanée*, c'est-à-dire qu'il fait travailler toute la classe ensemble, et passe ensuite dans les tables pour corriger le dessin de chaque élève. Quant à la manière d'enseigner proprement dite, il faut adopter la méthode *intuitive*. Le *Manuel* est un guide parfait sous ce rapport.

Je vous prie de dire à messieurs les secrétaires, trésoriers de m'envoyer sans retard, après le 1^{er} juillet prochain, leur commande de cartes-modèles. Ils devront aussi pourvoir d'ardoises tous les enfants sans exception, car l'enseignement du dessin rend l'usage des ardoises de plus en plus indispensable.

Quant au *MANUEL DE DESSIN INDUSTRIEL à l'usage des maîtres d'écoles primaires*, les arrangements que j'ai pris me permettent de le vendre \$0.25, au lieu de \$0.75, prix mentionné dans ma circulaire du 10 mars dernier. Vous informerez de cette réduction messieurs les instituteurs, qui voudront bien trouver là une nouvelle preuve du grand désir que les autorités éprouvent de les voir concentrer toute leur attention sur ce sujet.

Vous mêmes, messieurs, accordez une large place à cette matière dans les rapports que vous me faites.

IX

Voilà, messieurs, les principales choses que j'ai cru devoir vous communiquer au moment où une loi récente vient marquer le point du départ d'un progrès nouveau. Je n'y ajouterai qu'un mot : entrez dans ce mouvement progressif.

Ce n'est pas tout de connaître la lettre de la loi : je voudrais surtout que vous fussiez pénétrés de son esprit. La loi n'existerait que sur le papier si le souffle de ceux qui la font exécuter ne l'animaient constamment. De soi

elle est sans force pour le bien ; mais donnez une âme à la loi, et voilà une puissance sociale.

Or, quelle est l'intention des lois scolaires ? C'est d'améliorer la condition morale et matérielle du peuple, par le moyen de l'instruction, c'est-à-dire en cultivant son intelligence, en multipliant les ressources de son esprit par l'exercice raisonné.

Votre devoir consiste donc à vous assurer que le corps enseignant se sert, pour exercer les intelligences, des meilleurs moyens connus. Ici je vous répète : Pas de routine, entrez dans le mouvement. Pour la culture de l'esprit comme pour la culture des champs, il y a des idées reçues qui sont mauvaises. Gardez-vous de soumettre les enfants au régime débilitant d'une étude trop substantielle, des leçons toujours apprises par cœur, de l'enseignement machinal qui n'agit que sur la mémoire ; n'exercer que la mémoire, c'est mettre en terre toujours la même semence, c'est appauvrir le fonds. Mais développez les facultés de compréhension et de jugement : activez l'intuition par un exercice bienveillant, familier, paternel ; abstenez-vous, autant que possible, des punitions corporelles, et surtout des punitions humiliantes, qui trop souvent ravalent le caractère sans dompter les mauvaises volontés. En un mot, préparez l'enfant à la vie et à ses luttes, car un jour il ne pourra plus compter que sur lui-même, et il doit assouplir maintenant ses facultés afin d'en faire plus tard bon usage. Pour cela, il faut que l'instituteur se fie, dans son enseignement, moins aux livres qu'à sa parole, et qu'il s'inquiète plus de ce que ses élèves peuvent comprendre que de ce qu'ils savent par cœur.

En exerçant ainsi l'esprit, tournez-le vers le bien et l'utile.

1^o Enseignez à l'enfant la morale. Pas d'école sans Dieu. La religion est la meilleure école des devoirs : elle relève l'homme et le fortifie.

2^o Songez aussi à ses intérêts matériels : enseignez-lui l'agriculture, le dessin et la tenue des livres, car il est destiné à être cultivateur, ouvrier ou négociant.

Ce programme est vaste, et il dépend de nous qu'il devienne fécond. En nous en confiant l'exécution, la loi nous appelle à une tâche patriotique bien digne de tenter les plus nobles ambitions.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre tout dévoué serviteur,

GÉORGE OCTIET,

Surintendant.